

*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58** Fax 01 56 69 58 59 www.scam.fr

Scam*

Communiqué

Paris, le 12 octobre 2001

Madame la Ministre, bravo !

La Société Civile des Auteurs Multimédia (**SCAM**) qui représente 17.000 auteurs dont 4000 auteurs de l'écrit se félicite de la décision prise au Conseil des ministres du 10 octobre, sur la recommandation de Madame Catherine Tasca, relative à la mise en œuvre d'un droit de prêt en bibliothèque.

Après de longues années de revendications et de combat des auteurs, puis de mise au point technique du dispositif, cette décision constitue une victoire pour les créateurs et la culture.

Ces dispositions qui se traduisent par le versement des droits aux auteurs de l'écrit, sur la base des titres achetés par les bibliothèques et par le financement d'un régime de retraite complémentaire pour ces professionnels, confortent le statut des auteurs de l'écrit qui reste, il ne faut jamais l'oublier, très précaire.

Direction de la communication : Eve-Marie Cloquet tél. 01 56 69 58 80